

PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat

3.2 - REGLEMENT GRAPHIQUE Commune de Saint-Vincent-de-Paul Planche Sud

PLUi-H approuvé le 18 décembre 2019 :

Modification simplifiée n°1 approuvée le 14 avril 2021
Mise à jour des annexes n°1 approuvée le 26 mai 2021
Modification simplifiée n°3 approuvée le 17 décembre 2025

Le Président,
M. Julien DUBOIS



URBANISME

- UA Ligne et nom de zone
- Emplacements réservés
 - Voie
 - Ouvrages publics, installations d'intérêt général, logement localisé social
- Prescriptions d'implantation
 - Masse de recul particulière
- Commerce et artisanat
 - Limite de préservation de la diversité commerciale
- Autres prescriptions
 - OAP Orientation d'aménagement et de programmation
 - Règles de stationnement minoré (projet d'un transport en commun en site groupé)
 - Bâtiment susceptible de changer de destination (à voir également dans le règlement d'usage)
 - Règles architecturales particulières
 - Secteur à programme de logements sociaux en zone U et AU
- RISQUES
 - Prescriptions liées au risque inondation
 - Zones avec limitations de la constructibilité définies au Plan de Prévention du Risque Inondation
 - Zones de risque de crues fortes identifiées dans les Atlas Inondation
 - Prescriptions liées au risque incendie de forêt
 - Zone d'aléa fort feu de forêt
 - Zones de contact entre les zones d'urbanisation
 - Annexes n°2020-2021 du Président portant mise à jour n°1 des annexes du PLUi-H du Grand Dax
 - Mise à jour des annexes n°1 approuvée le 26 mai 2021
 - Modification simplifiée n°3 approuvée le 17 décembre 2025
 - Prescriptions liées au Plan d'Exposition au Bruit de Trafic de la Commune de Dax
 - Prescriptions liées au risque mouvement de terrain
 - Zones de risque d'affaissement et d'éboulement
 - Prescriptions liées au risque pyrotechnique
 - Zones de risque pyrotechnique - Z1/Z2
 - Zones de risque pyrotechnique - Z3
 - Zones de risque pyrotechnique - Z4
 - Zones de risque pyrotechnique - Z5
 - Prescriptions liées au risque de transport de matières dangereuses
 - Zones des ouvrages de transport de gaz naturel
 - Localisation des ouvrages de transport de gaz naturel
 - Localisation des ouvrages de transport de gaz naturel
 - Localisation des ouvrages de transport de gaz naturel

PATRIMOINE, PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

- Ensembles paysagers et bâtis à protéger (à voir notamment en annexes)
- Espace boisé classé
- Éléments paysagers à protéger
- Trame verte - réservoirs de biodiversité principaux
- Trame verte - réservoirs de biodiversité secondaires
- Trame verte - corridors écologiques
- Trame bleue - réservoirs de biodiversité principaux
- Trame bleue - corridors écologiques
- ex-ZPPAUP
- Périimètre de protection des monuments historiques
- Sites classés ou inscrits
- Site patrimonial remarquable modifié (SPR)

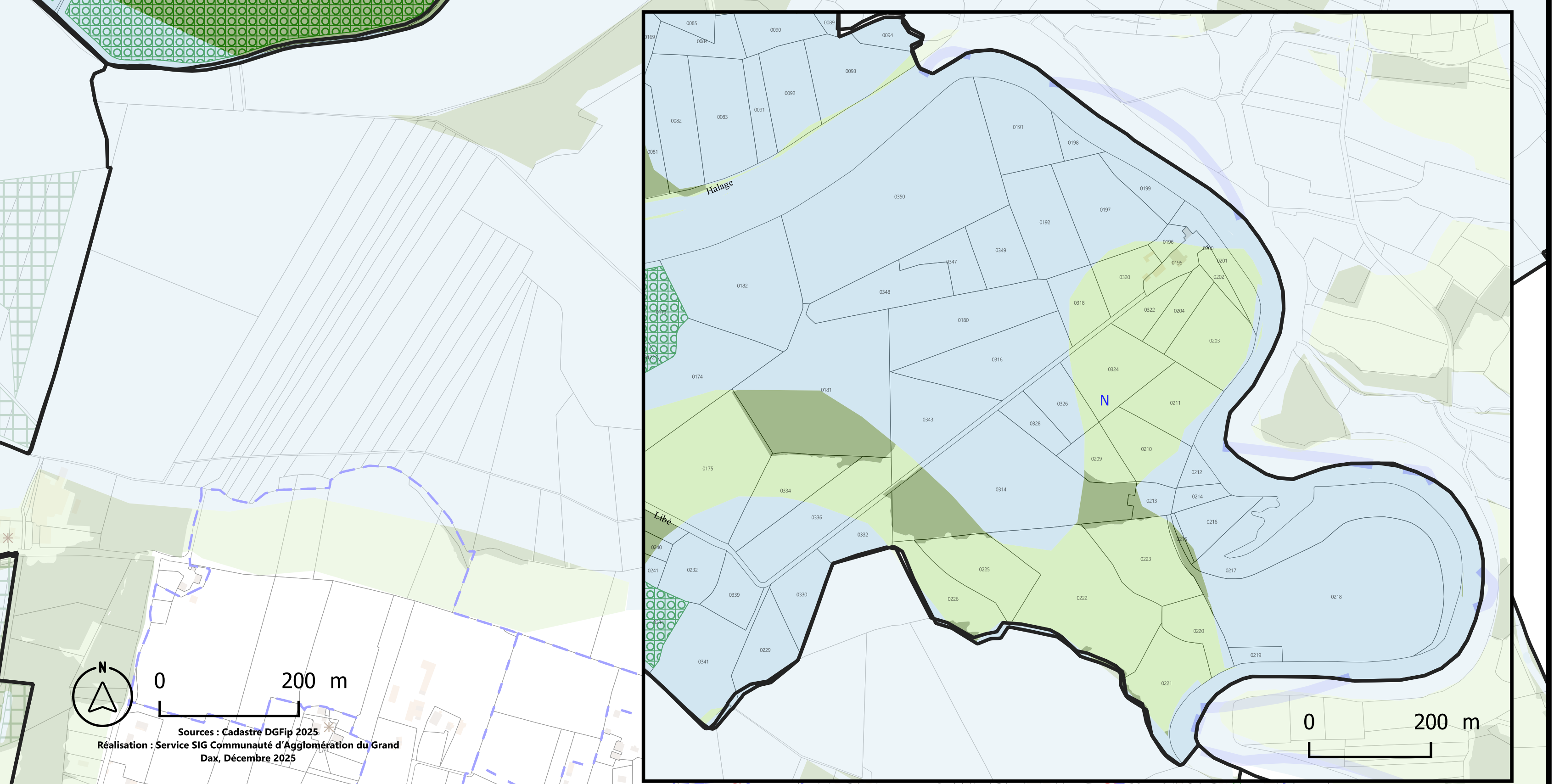
DIVERS

- Périimètre de servitude à statuer (lignes 500m LUV hors Déclaration d'Utilité Publique)

Le fonds cadastral existant est restitué par la DGPR et n'est pas une parcelle cadastrale géographique intercommunale. Des observations ont été faites par les communes concernées sur chaque plan et sont opposables.

Limites de la commune concernée

Limites de communes limitrophes (propres à titre indicatif)



Emplacements réservés		
N°	Objet de la réservation	Bénéficiaire
1	Extension du cimetière de Buglose	Commune
V1	Élargissement de 4 m de l'emprise publique de long de la route du Pouy pour aménagement d'un cheminement piétonnier et cyclable (5 m de largeur au total)	Commune
V2	Prolongement du passage le long du cimetière (5 m de largeur)	Commune